

BAGUER-MORVAN

CE WEEK-END En courant ou en marchant pour la recherche médicale contre la SLA

L'association nationale « Un pied devant l'autre » œuvre financièrement pour la recherche médicale contre la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA). Elle est représentée à Baguer-Morvan par Martine Aubry, laquelle peut compter sur l'aide de nombreux bénévoles. Notamment sur les membres de l'Union Sportive de Baguer-Morvan et sur leurs homologues de Courir à Dol qui, le samedi 27 novembre et le dimanche 28 novembre, vont de nouveau prouver leur solidarité en organisant durant ce week-end une série d'animations sportives.

Au programme

On retrouvera au programme un trail contre la montre de 14 km le samedi après-midi qui, au départ du stade, dès 12 h, se déroulera par équipe de quatre. Un départ sera donné toutes les deux minutes. Les coureurs effectueront un parcours composé essentiellement de chemins.

Quant à la journée du di-



L'association Un pied devant l'autre peut compter sur les membres de l'USBM et de Courir à Dol.

manche, elle fera place, dès 9 h 30, à deux balades à pied, l'une de 4 km et l'autre de 7 km, tandis que, parallèlement, aura lieu une épreuve de course à pied individuelle de 12 km au

départ, là encore, du stade de Baguer-Morvan.

■ **Inscriptions pour la course du samedi sur Nextron.**

Renseignement : 07 57 45 03 81. Tarif : 50 euros par équipe. Prix des inscriptions au jogging et aux randonnées pédestres du dimanche : 5 euros.

LE VIVIER

Une nouvelle borne de recharge électrique

Le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) déploie depuis 2016 le réseau Béa qui, aujourd'hui, compte 118 bornes de recharge publiques en Ille-et-Vilaine. L'une vient d'être installée rue de la grève.

Intitulé Ouest Charge, le réseau Béa permet d'accéder aux bornes des départements partenaires avec un même badge ou via la même application mobile », indique Mathias Recourcé.

Le représentant du SDE35 explique que « la tarification de ce service s'applique au kWh



L'inauguration de la nouvelle borne s'est déroulée en présence d'élus et de représentants du SDE35.

équivalent au litre d'essence, pour payer au plus juste de sa consommation et non de son temps de charge ». Elle s'élève à 20 cents/kWh pour les abonnés sur une borne normale/accélérée et à 30 cents/kWh pour les

abonnés sur une borne rapide, majorée d'un euro par charge pour les non-abonnés.

Détails pratiques

La borne normale/accélérée mise en service au Vivier-sur-

Mer dispose de deux points de charge. De quoi permettre à deux véhicules de s'en servir simultanément, sachant que le temps de charge moyen varie d'une à trois heures selon le modèle et la taille de sa batterie.

Deux options de rechargement

Si vous êtes un utilisateur régulier, vous pouvez activer votre carte Korrigo ou faire une demande d'une carte d'abonnement sur : www.ouestcharge.fr

Si vous êtes un utilisateur occasionnel, vous pouvez simplement télécharger l'application mobile Ouestcharge disponible sur l'App Store et google Play ou contacter le service commercial au 02.57.77.00.66.

ECOLE Le précieux soutien des p'tits bouts



L'école publique peut compter sur ces bénévoles présidés par Alain Sermet (à droite).

L'association Les p'tits bouts a, dimanche dernier, organisé sa braderie annuelle à la salle des sports, investie ce jour-là par une quarantaine d'exposants. L'occasion pour eux de proposer un grand choix de matériel de puériculture, thème de ce rendez-vous commercial qui a permis à tout le monde de bonnes affaires, y compris à l'association organisatrice présidée depuis un mois par Alain Sermet. « Nos manifestations bénéficient toujours à l'école publique », indique-t-il en évoquant les jeux éducatifs que son association compte offrir à chaque classe avant Noël, thème de la fête qu'elle a prévue également le vendredi 10 décembre, à la salle du grand verger. Un bon moment en perspective, notamment pour les écoliers qui, sauf contre-indication sanitaire, devraient avoir aussi le plaisir de participer durant l'année scolaire à des sorties pédagogiques, financées, là encore, par l'association Les p'tits bouts.

Un stage de harpe celtique au Vivier-sur-Mer



→ A l'Atelier des artistes, samedi 27 novembre et le dimanche 28 novembre, de 9 h à 17 h, un stage de harpe celtique ouvert à tous, au débutants comme aux plus expérimentés, est organisé par Mireille Béclère. Le stage sera animé par Dimitri Boekhoorn, un professionnel qui, le samedi 27 novembre, à 18 h, donnera également un récital de harpe celtique à l'Atelier des artistes comme il l'avait déjà fait dans la commune, en août dernier, lors d'un tel stage musical. Tarif : 50 euros la journée de stage. Participation libre au concert. Inscriptions et règlements auprès de Mireille Béclère : 06 14 65 15 64. Mail : mireille.beclere@gmail.com

Dol en bref

DOL-DE-BRETAGNE

Club amitié, inscriptions 2022. Les personnes sont priées de se rapprocher des référents de chaque activité afin d'honorer le montant de la cotisation 2022 qui est de 15 €. Jusqu'au samedi 22 janvier 2022. Contact et réservation : 06 22 12 75 85, 06 66 91 77 40, clubamitie-dol@gmail.com

Messes. Samedi 27, à 18 h, à la cathédrale. Dimanche 28, à 10 h 30, à la cathédrale. Consignes sanitaires à respecter, port du masque, gel hydroalcoolique et distanciation.

« L'Échang'heure ». Réunion, débat, rencontre. Organisé par les pôles ESS'PRance et Horizons Solidaires. Un moment convivial d'une heure, ouvert aux professionnels du territoire qui souhaitent découvrir les acteurs locaux de l'ESS et réseauter. Avec la SCIC Le Ruisseau « Contribuer ensemble à un territoire vivant, convivial et solidaire ». Mardi 30 novembre, 18 h 30, La ZUUT, 13, boulevard Deminiac. Gratuit. Contact et réservation : contact@essprance.fr,

Soirée d'accueil pour découvrir le collège. Réunion publique. Le collège Saint-Magloire organise une soirée d'accueil des élèves de CM2 pour découvrir le collège et se mettre en projet vers la classe de 6^e. Mardi 30 novembre, 18 h 30, 2, rue du Chanoine-Boursier. Gratuit. Contact : 02 99 48 00 04, <http://www.saintmagloire.fr/accueil>

DOL-DE-BRETAGNE

SOUVENIR FRANÇAIS Le devoir de mémoire

Le Souvenir français est une association créée en 1887 qui veille à l'entretien des tombes et monuments commémoratifs dédiés aux soldats morts pour la France.

Son comité départemental, présidé par Lionel Brodier, s'est réuni samedi dernier à Dol. C'est Patrick Amiot, le président de la section doloise, qui a accueilli ce rendez-vous annuel. « Notre objectif », explique-t-il, « est aussi de passer le flambeau à des jeunes afin qu'ils continuent le travail de mémoire ».



Patrick Amiot et Denis Rapinel avec des membres du Souvenir Français dont Lionel Brodier qui a décoré Raymond Fromont.

Cela passe par le recensement des tombes des soldats Morts pour la France. D'où un travail qui va consister à identifier les soldats dolois inhumés dans le cimetière de la ville.

Enfin, Lionel Brodier a remis à son prédécesseur, le colonel Raymond Fromont, délégué général honoraire, la médaille de vermeil avec bélière laurée. Cette remise de médaille s'est déroulée à la mairie après deux cérémonies patriotiques, l'une au monument aux morts et l'autre au carré militaire du cimetière de Dol.